

## En introduction

Les réseaux d'épidémiosurveillance (ES) ont pour objectif de suivre l'évolution des populations d'organismes nuisibles des végétaux afin d'optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires grâce, notamment, à la publication d'alertes (Cf. BSV N°00).

En Guadeloupe, les filières de diversification végétale regroupent l'arboriculture fruitière, les cultures vivrières et maraîchères.

Dans ce numéro du BSV, nous présentons les données issues des observations de ces réseaux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Données : Janvier - Juillet 2012

### DANS CE NUMERO

<b>Les Réseaux d'Epidémiosurveillance</b>	<b>2</b>
▪ Les réseaux des cultures vivrières	2
<i>L'antracnose de l'igname</i>	2
<i>Le charançon de la patate douce</i>	3
▪ Les réseaux des cultures maraîchères	5
<i>Note nationale sur les abeilles</i>	5
<i>Les cultures maraîchères</i>	5
<b>Nous contacter</b>	<b>6</b>

Toutes les éditions du BSV Guadeloupe sur : <http://www.ctcs-gp.com/> et <http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

## En Bref...

### Le temps des deux derniers Mois

Un mois de juin remarquablement sec et ensoleillé !

Le mois est très sec. Peu ou pas d'épisode de pluies significatives. Des records mensuels de manque d'eau. Les températures sont de saison. Les durées d'insolation sont bien excédentaires par rapport à la normale, sans pour autant être exceptionnelles.

Le flux de l'alizé, assez constant, reste plutôt faible à parfois modéré, d'est-sud-est.

**Le mois de juillet est pluvieux sur nos îles** même si certains cumuls sont proches de leurs normales. L'essentiel des pluies est souvent tombé sur 2 jours, du 29 au 30. Toutes les moyennes de températures sur l'ensemble de nos îles sont normales.

Les durées d'insolation sont normales. Le vent est généralement modéré de secteur est avec de nombreuses rafales parfois violentes sous l'effet des grains orageux générés par les ondes tropicales.

Source : [Météo France Guadeloupe](#)

### Nouvelles du Réseau Régional

Le Comité Régional d'Epidémiosurveillance (CRES) s'est tenu à la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe, le 14 février 2012.

Contrôle de la DGAL, sur les missions du 2<sup>nd</sup> niveau de l'axe 5 des réseaux d'épidémiosurveillance, le mardi 6 mars 2012.

Réunion du Copil Ecophyto à la chambre d'Agriculture de Guadeloupe, le 25 mai 2012.

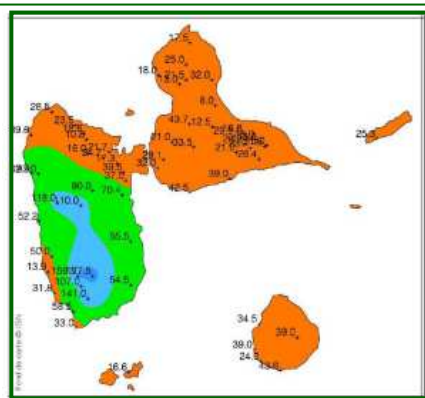
### Visitez E-Phy

<http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>

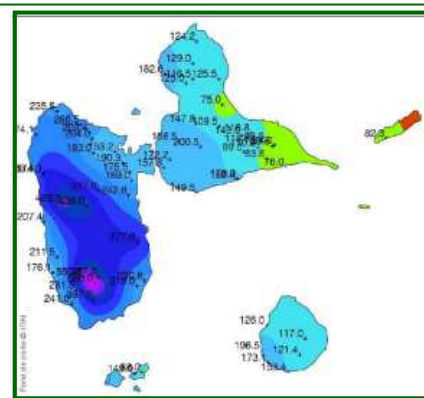
Le portail phytosanitaire du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

### Cartographie du cumul de pluies tombées aux mois de juin et juillet 2012

Source : [Météo France Guadeloupe](#)  
[Accédez aux Bulletins Climatiques Mensuels de Météo France](#)



Rappel : 1 mm = 1 litre d'eau par m<sup>2</sup>



Rappel : 1 mm = 1 litre d'eau par m<sup>2</sup>

Responsable de la rédaction : Lucie AURELA – Mél. : aurela.fredon971@orange.fr

Co-rédactrice: Christina JACOBY-KOALY – Mél. : jacobyk.fredon971@orange.fr

FREDON Guadeloupe – Jardin d'Essais – BP 180 – 97182 ABYMES CEDEX – Tél. : 0590 23 93 34, Fax : 0590 28 54 07

Comité de rédaction : J.-H. Daugrois – F. Grossard – S. Guyader – M. Hery – K. Lombion – J. Osseux

A la première publication des données d'observation d'un réseau, les caractéristiques de ce dernier sont présentées en détail (carte de localisation des sites, nature et mode d'observations, calcul de l'indicateur et premiers résultats). Par la suite, seuls les résultats des observations ainsi que les modifications du réseau sont détaillées. Les caractéristiques du réseau sont présentées sous forme d'un tableau de description synthétique.

## LES RESEAUX DES CULTURES VIVRIERES

### Le Réseau Anthracnose de l'Igname (AIG)

Le réseau anthracnose de l'igname (AIG) est co-piloté par la **Chambre d'Agriculture de Guadeloupe** et la **SICACFEL**.

Pour en savoir plus sur le réseau AIG, contacter **J. Osseux** à la Chambre d'Agriculture ou :  
Mél. : [osseux.j@wanadoo.fr](mailto:osseux.j@wanadoo.fr)

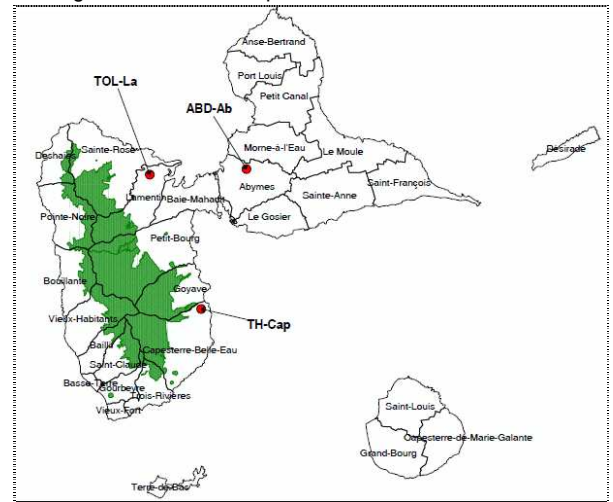
### ■ Réseau de parcelles

Les premières données d'observation du réseau AIG ont été collectées en **semaine 19 (année 2012)**. A ce jour sur 3 parcelles distinctes, un suivi aléatoire est réalisé sur 20 plants par parcelle.

**Tableau 1.** Sigles et description des parcelles du réseau anthracnose de l'igname en Guadeloupe.

Parcelle	Commune	Début des observations (en semaine)
Abd-Ab	Les Abymes	S19
TOL-La	Lamentin	S23
TH-Cap	Capesterre-Belle-Eau	S19

**Figure 1.** Cartographie du réseau de suivi de l'Anthracnose de l'igname en Guadeloupe



### ■ Description du réseau de suivi de l'anthracnose de l'igname en Guadeloupe<sup>1</sup>

Démarrage	Mai 2012	<b>Objectif</b> : Détecter l'apparition de la maladie et suivre son évolution à l'échelle de la parcelle
Pilote	Chambre d'agriculture	
Organisme suivi	<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>	
Nombre de sites	3	
Type et nature des sites	Sites fixes : parcelles d'igname	
Nature des observations et analyses	Observation et quantification visuelles des symptômes de la maladie sur les feuilles et à l'extrémité des jeunes tiges	
Fréquence des observations	Tous les 10 à 15 jours selon la saison	
Indicateur	<b>Absence et présence de l'anthracnose</b>	

<sup>1</sup> La nature et le mode d'observation ainsi que la description de l'indicateur sont détaillées dans le Numéro 02 (Juillet 2011) de ce BSV.

<sup>2</sup> Par opposition aux sites flottants, ce sont les mêmes parcelles qui sont suivies au cours du temps.

### ■ Résultat des observations

Parcelle	Semaine	A l'échelle du cadrat		A l'échelle de la parcelle	
		Observations sur 20 plants	Sévérité sur 10 plants	Observations	Sévérité
ABD-Ab	S19	0		0	0
	S22	0		1	1
	S24	0		1	1
TH-Cap	S19	0		0	0
	S22	0		0	0
	S24	0		0	0
	S26	0		0	0
TOL-La	S23	0		0	0
	S26	0		0	0

Les données d'observation de ce réseau sont présentées dans le tableau ci-contre.

Une très faible présence de la maladie a été observée sur la parcelle des Abymes

# Le Réseau Charançon de la Patate Douce (CPD)

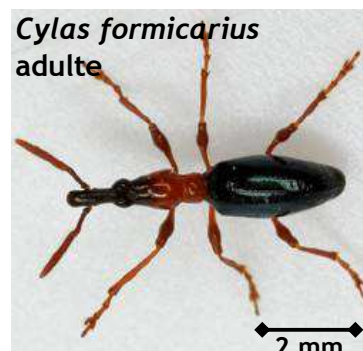
Le réseau charançon de la patate douce (CPD) est co-piloté par la **Chambre d'agriculture de Guadeloupe** et la **SICAFEL**.

Pour en savoir plus sur le réseau CPD, contacter C.-G. Leclere à la SICAFEL:

Mél. : [lecleresicacfel@orange.fr](mailto:lecleresicacfel@orange.fr)

## - Réseau de parcelles

En 2012, les premières données d'observation du réseau CPD ont été collectées en **semaine 38**. A ce jour, les observations se font sur 15 parcelles de références, dont 8 nouvelles parcelles.



### - Description du réseau de suivi du charançon de la patate douce en Guadeloupe<sup>1</sup>

<b>Démarrage</b>	Septembre 2011	<b>Objectif</b> : suivre les populations de mâles adultes de <i>C. formicarius</i> par piégeage.
<b>Pilote</b>	SICAFEL	
<b>Organisme suivi</b>	<i>Cylas formicarius</i>	
<b>Nombre de sites</b>	15	
<b>Type et nature des sites</b>	Sites fixes : parcelles de patate douce	
<b>Nature des observations et analyses</b>	Piégeage des adultes (pièges liquides) à base de phéromones sexuelles	
<b>Fréquence des observations</b>	Toutes les 1 à 3 semaines selon densité des captures	
<b>Indicateur</b>	<b>Nombre d'adultes piégés</b>	

<sup>1</sup> La nature et le mode d'observation ainsi que la description de l'indicateur sont détaillées dans le Numéro 02 (Juillet 2011) de ce BSV.

<sup>2</sup> Par opposition aux sites flottants, ce sont les mêmes parcelles qui sont suivies au cours du temps.

## - Résultat des observations

Les données d'observation de ce réseau sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Parcelle	Commune	Installation pièges (en semaine)	Nombre de relevé	Nombre moyen d'individus capturés	Valeur min d'individus capturés (année 2012)	Valeur max d'individus capturés (année 2012)
MAL-Ben1	Morne-à-l'eau	S41 – an. 2011	10	993.9	60 – S1	2150 – S26
GOY-Sou1	Goyave	S41 – an. 2011	6	0.17	0	1 – S6
STR-Th1	Sainte-Rose	S41 – an. 2011	10	34.7	2 – S2	120 – S25
StF-Som1	Saint-François	S47 – an. 2011	5	116	7 – S1	519 – S14
StF-GeJ1	Saint-François	S47 – an. 2011	5	38.6	9 – S1	93 – S14
MAL-Ben2	Morne-à-l'eau	S49 – an. 2011	11	190.73	0 – S2	798 – S25
MG1-Lup1	Marie-Galante	S52 – an. 2011	9	0	0	0
PL-Kin1	Port-Louis	S04 – an. 2012	6	1.17	0	5 – S8
PL-Kan1	Port-Louis	S04 – an. 2012	10	611.9	0 – S10	5 000 – S22
StF-Som2	Saint-François	S14 – an. 2012	4	116.5	55 – S16	227 – S21
StF-EJV3	Saint-François	S14 – an. 2012	6	770.17	288 – S21	3 000 – S27
StF-GeJ2	Saint-François	S14 – an. 2012	4	344.75	132 – S18	850 – S27
AB-Kin1	Anse-Bertrand	S17 – an. 2012	6	1 887.33	550 – S22	3 700 – S28
CAP-TH1	Capesterre-B-E	S22 – an. 2012	2	132.5	112 – S26	153 – S24
PL-Kan2	Port-Louis	S22 – an. 2012	4	5 550	3 200 – S29	9 600 – S27

Dans 4 pièges sur 10, le pic des captures (en vert) des charançons se fait en fin de la récolte.

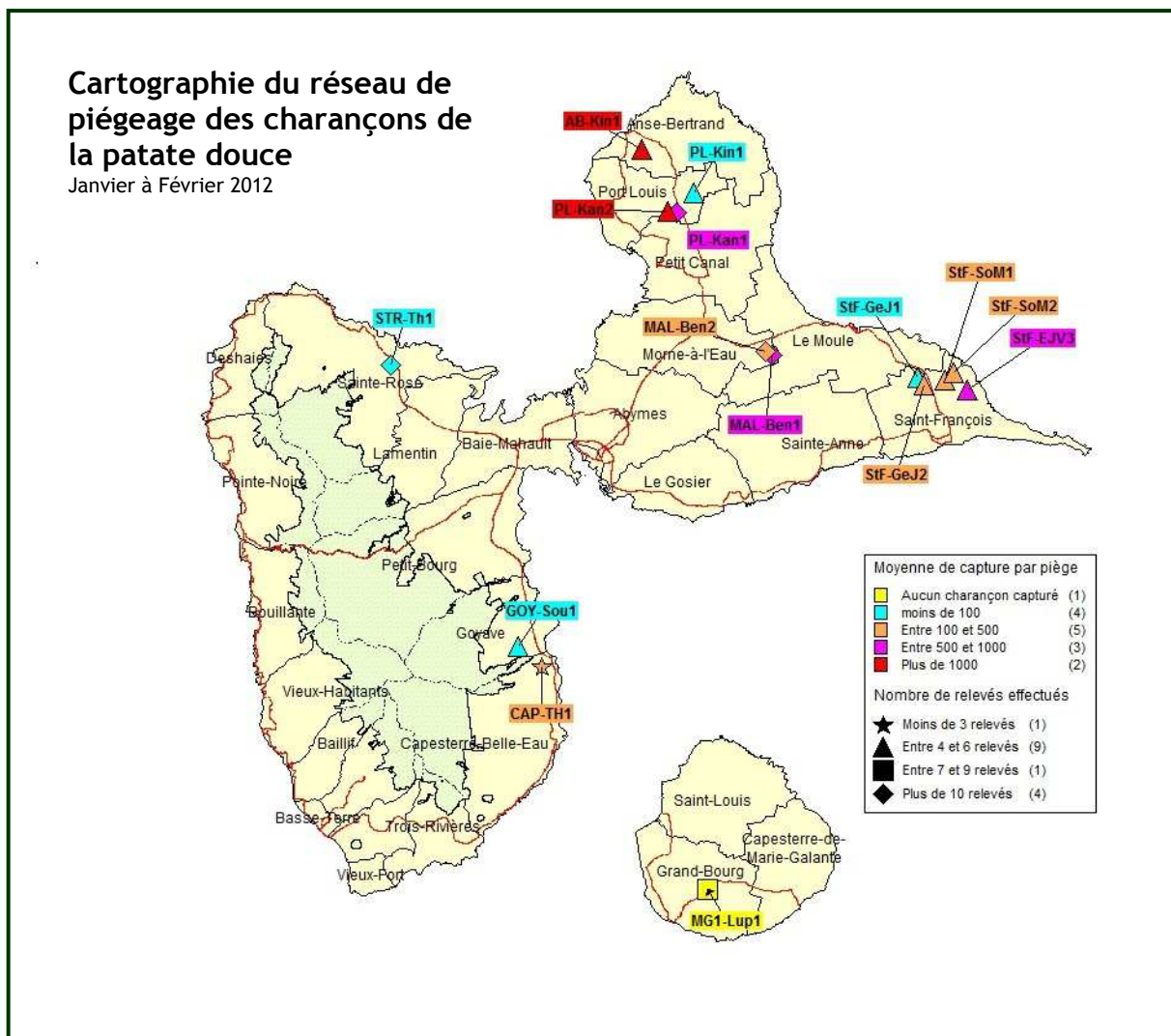
Les parcelles (StF-Som2, StF-EJV3, StF-GeJ2, AB-Kin1, CAP-TH1 et PL-Kan2) pour lesquelles, les pièges de charançons ont été posés de la semaine S14 à la semaine 22, ont donné lieu à des captures immédiates de charançons et à un nombre très important d'individus piégés (valeur minimale de capture de 55 individus pour la parcelle StF-Som2).

## - Conclusions

Sur trois parcelles (**MAL-Ben1**, **MAL-Ben2** et **STR-Th1**), les données recueillies concernent globalement les mois de janvier à juillet.

Pour l'ensemble des autres parcelles, les données s'étalent sur une période de trois à cinq mois.

Une synthèse du réseau de piégeage des charançons est représentée sur la carte affichée ci-dessous :



La **Grande-Terre** reste la zone la plus fortement touchée par la présence des charançons. Le degré de captures reste très variable en fonction du site de piégeage et de la période de pose du piège. Deux sous-parcelles d'une même parcelle, ne présentent pas forcément le même taux de captures.

Ces données montrent que certaines parcelles sont très fortement infestées, tel que celles situées à Anse-Bertrand et à Port-Louis, et d'autres plus faiblement (ex. Marie-Galante).

De nombreux facteurs peuvent expliquer ces différences de populations : l'environnement agronomique des parcelles, leur âge (période depuis laquelle la patate douce est cultivée sur ces parcelles), la proximité d'hôtes alternatifs tels que la « patate bord de mer » (*Ipomoea pes-capraea*), l'effet de l'application de traitements phytosanitaires destinés à d'autres usages, la fin de culture de la patate douce etc...

Cependant, seule la comparaison des données recueillies par année et à l'année permettra d'identifier les facteurs à l'origine de l'augmentation des populations.

# LES RESEAUX DES CULTURES MARAICHÈRES

Note nationale BSV 2012 sur les abeilles

En butinant de fleur en fleur, les insectes pollinisateurs participent à la production de nombreuses cultures et contribuent aussi à la qualité des récoltes. À l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires, en particulier aux abeilles.

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

## Les Cultures Maraichères

Les réseaux des cultures maraichères sont pilotés par la SICACFEL.

Les premières données de ces réseaux sont en attente.

Pour en savoir plus sur les réseaux des cultures maraichères, contacter C.-G. Leclere à la SICACFEL:  
Mél. : [lecleresicacfel@orange.fr](mailto:lecleresicacfel@orange.fr)

Pour plus d'information sur réseaux des cultures maraichères, les organismes nuisibles, la nature et la mode d'observation ainsi que l'indicateur de ce réseau, consulter le N°2 (juillet 2011) de ce BSV.

**Tableau 2.** Liste des organismes nuisibles des cultures maraichères prévus d'être suivis dans le cadre du dispositif régional d'épidémiosurveillance de Guadeloupe <sup>1</sup>.

Culture	Maladie ou Ravageur/Vecteur	Agent responsable ou Désignation (virus)	Type d'ON
Tomate	Flétrissement bactérien	<i>Ralstonia solanacearum</i> race 1	Bactérie
Tomate	Tâche bactérienne	<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>vesicatoria</i>	Bactérie
Cucurbitacées	Oïdium	<i>Erysiphe cichoracearum</i>	Champignon
Tomate, laitue, cucurbitacées	Mouches mineuses	<i>Liriomyza trifolii</i> et <i>L. sativae</i>	Insecte
Pastèque, melon, laitue	Thrips	<i>Thrips palmi</i> et <i>Frankliniella occidentalis</i>	Insecte

<sup>1</sup> Liste des organismes nuisibles validés lors du CRES de Février 2010.

### **ASSOFWI**

Animation de filière  
Le Bouchu, 97119 Vieux-Habitants  
Tél. : 0590 60 10 91

### **Chambre d'Agriculture**

Pilote du projet et animation de filière  
Espace Régional Agricole de Convenance, 97122 Baie-Mahault, BP 35  
Tél. : 0590 25 17 17

### **CTCS Guadeloupe**

Animation de filière  
Morne l'Epingle Providence, 97182 Abymes, BP 225  
Tél. : 0590 82 94 70

### **DAAF/SA/SPACE**

Pilote du projet  
Jardin d'Essais, 97182 Abymes cedex, BP 180  
Tél. : 0590 82 03 23

### **FREDON Guadeloupe**

Animation inter-filières, administration base de données et rédaction du BSV  
Jardin d'Essais, 97182 Abymes cedex, BP 180  
Tél. : 0590 23 93 34

### **IGUAFLHOR**

Animation de filière  
Rond-point Destrellan, 97122 Baie-Mahault  
Tél. : 0590 98 56 33

### **SICACFEL**

Animation de filière  
BP 215, Demeuille, 97118 Saint-François  
Tél : 0590 91 18 72

### **SICA LPG / SERVIPROBAN**

Animation de filière  
Desmarais, 97100 Basse-Terre, BP 364  
Tél. : 0590 99 29 81

### Liste des sigles et abréviations utiles:

**APCA** : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

**BSV** : Bulletin de Santé du Végétal

**CIRAD** : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

**CNES** : Comité National d'Epidémiologie-surveillance

**CRES** : Comité Régional d'Epidémiologie-surveillance

**CTCS** : Centre Technique de la Canne-à-sucre

**DAAF** : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

**FNLON** : Fédération Nationale de Lutte contre les Organismes Nuisibles

**FREDON** : Fédération Régionale de Lutte contre les Organismes Nuisibles

**IGUACANNE** : Interprofession GUAdeloupéenne de la canne-à-sucre

**IGUAFLHOR** : Interprofession GUAdeloupéenne des Fruits, des Légumes et de l'HORTiculture

**INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique

**IT2** : Institut Technique Tropical

**LDA** : Laboratoire Départemental d'Analyses

**LNPV** : Laboratoire National de la Protection des Végétaux

**LPG** : Les Producteurs de Guadeloupe

**ONR** : Organismes Nuisibles Réglementés

**SA** : Service de l'Alimentation

**SERVIPROBAN** : SERvice de la PROfession BANnanière

**SICA** : Société d'Intérêt Collectif Agricole

**SPACE** : Santé et Protection des Animaux, des Végétaux et de l'Environnement.

**UAG** : Université des Antilles et de la Guyane

**UIPP** : Union des Industries de la Protection des Plantes

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Nous dégageons de toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invitons à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.